



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT  
D'EXPLOITATION DE TROIS  
REPRESENTATIONS DU SPECTACLE INTITULE  
"RACONTE-MOI LES 1001 NUITS"PAR  
L'ASSOCIATION PRODUCTIONS  
ANECDOTIQUES DANS LES MEDIATHEQUES  
DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-25-246  
EN DATE DU 11 JUILLET 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2025-2026,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de l'association Productions anecdotiques représentée par Madame Mélanie LAVERIE, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé à La maison de la vie associative – 19, rue de la boulangerie – 93200 SAINT-DENIS, le samedi 15 novembre 2025 à 10h30 à la Médiathèque Cœur de Ville, le samedi 29 novembre 2025 à 10h à la Bibliothèque Sud et à 15 h à la Bibliothèque Est ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Productions anecdotiques représentée par Madame Mélanie LAVERIE, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé à La maison de la vie associative – 19, rue de la boulangerie – 93200 SAINT-DENIS, un contrat de cession du droit d'exploitation de trois représentations du spectacle intitulé « Raconte-moi les 1001 nuits », le samedi 15 novembre 2025 à 10h30 à la Médiathèque Cœur de Ville, le samedi 29 novembre 2025 à 10h à la Bibliothèque Sud et à 15 h à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à deux mille huit cent cinquante euros (2 850,00€ T.T.C.) les 3 représentations;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250711-lmc1H13300H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 11/07/2025  
Date de Publication : 11/07/2025

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250711-lmc1H13300H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 11/07/2025  
Date de Publication : 11/07/2025